

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1992 B 07193

Numéro SIREN : 351 555 834

Nom ou dénomination : SOCIETE FRANCAISE D'ETUDES ET DE REALISATIONS
IMMOBILIÈRE - SOFERIM

Ce dépôt a été enregistré le 22/05/2023 sous le numéro de dépôt 59873

SOFERIM

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.212.032 Euros
Siège Social : 107, rue La Boétie - 75008 PARIS
SIREN 351 555 834 RCS PARIS

DECISION UNANIME DES ASSOCIES EN DATE DU 3 MAI 2023

- La société PERSEA, titulaire de 73.340 actions en toute propriété, représentée par M. Jean PAPAHN,
- Madame Christine PHAL, titulaire de 2000 actions détenues en usufruit et une action détenue en toute propriété,
- Monsieur Jean PAPAHN, titulaire de 409 actions en toute propriété,
- Madame Carine TISSOT, titulaire de 1 action en pleine propriété et de 2.000 actions en nue-propriété,
- Madame Julia MARIAGE, titulaire de 1 action en toute propriété,

Seuls associés de la société SOFERIM, société par actions simplifiée au capital de 1.212.032 Euros, ayant son siège social 107, rue La Boétie 75008 PARIS,

Etant précisé que seules les actions détenues en pleine propriété et en usufruit ont droit de vote, dans le cadre de la présente décision,

Ont pris, à l'unanimité, les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

Les associés décident de nommer Monsieur Jean-Philippe DUGUÉ, demeurant 72, rue de la République 92190 MEUDON, en qualité de Directeur Général, pour une durée d'un an renouvelable, étant précisé que la première année prendra fin et sera susceptible de renouvellement, à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Pour l'exercice de ses fonctions Monsieur Jean-Philippe DUGUÉ est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société.

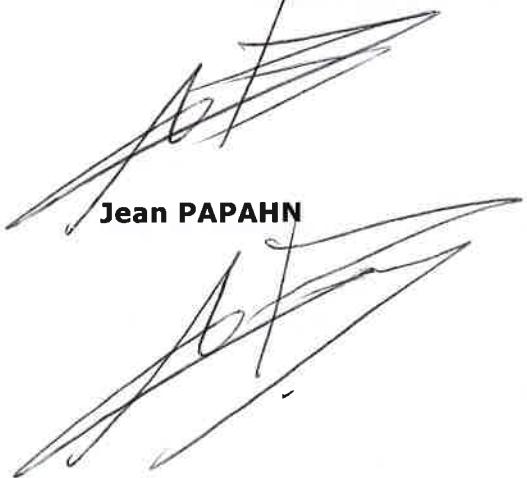
Toutefois, Monsieur Jean-Philippe DUGUÉ devra obtenir l'autorisation du Président pour signer tout nouveau mandat ou prendre tout nouvel engagement au nom de la société.

DEUXIEME DECISION

Les associés accordent tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

PERSEA

M. Jean PAPAHN



Jean PAPAHN

Christine PHAL



Julia MARIAGE



Julia

Carine TISSOT



Carine

Intervention de Monsieur Jean-Philippe DUGUÉ

Jean-Philippe DUGUÉ

(bon pour acceptation de fonctions de Directeur Général)

Bon pour acceptation de fonctions de Directeur Général



Jean-Philippe DUGUÉ